



DOSSIER D'INSCRIPTION
1^{ère} Année BTS ou CPGE TSI

ANNEE SCOLAIRE
2026/2027

Vous avez reçu une proposition sur Parcoursup pour entrer
en CPGE TSI 1^{ère} année ou en BTS 1^{ère} année au lycée Joliot-Curie.

Vous avez accepté cette proposition sans aucun autre vœu en attente.

Vous devez maintenant procéder à l'inscription administrative.

Vous trouverez ci-après le dossier d'inscription.

Le Dossier complet peut être apporté au secrétariat de scolarité ou envoyé au lycée Joliot-Curie **dès à présent et dans tous les cas avant le 03 juillet** si vous avez été accepté avant cette date.
Votre inscription ne sera définitive qu'à réception de ce dossier complet.

Envoyez votre dossier dès que possible. En cas d'échec au bac ou autre choix de votre part, nous vous renverrons votre dossier et les chèques.

Adresse d'envoi :

Lycée Joliot-Curie

Dossier BTS « préciser le nom du BTS » ou Dossier « CPGE TSI »

105 rue du Dauphiné

34200 SETE

Tel : 04.67.18.66.66

Courriel : ce.0340076y@ac-montpellier.fr

Ce document est un .pdf modifiable.

Pour que ce document soit propre et lisible, nous vous conseillons de le compléter sur votre PC avant de l'imprimer et de nous le renvoyer.

La Rentrée 2026 (les dates ci-dessous sont provisoires et seront confirmées sur le site internet du lycée)

Mardi 01 septembre 2026	14h	Accueil des étudiants de BTS et CPGE Prise en charge par les professeurs-référents et début des cours
Mardi 01 septembre 2026	11h	Pour les internes CPGE uniquement : installation dans les chambres

Contacts sur le lycée Joliot-Curie :

- Question sur le dossier d'inscription : Mme Albella - 04.67.18.18.96 scolarite1.jcurie34@ac-montpellier.fr
ou Mme Zarouri au 04.67.18.68.47 scolarite.jcurie34@ac-montpellier.fr
- Question sur la ½ pension : 04.67.18.68.44 restauration.0340076y@ac-montpellier.fr



DOSSIER D'INSCRIPTION
BTS 1^{ère} Année / CPGE 1^{ère} année

ANNEE SCOLAIRE
2026/2027

Pièces à fournir dans le dossier :

• **OBLIGATOIREMENT**

- ☐ La **fiche de renseignements** dûment complétée et signée avec **une photo d'identité** récente obligatoire.
- ☐ La **fiche infirmerie** dûment complétée et signée avec **une photo d'identité** récente obligatoire.
- ☐ La **FICHE INTENDANCE** dûment complétée et signée, avec **un RIB** agrafé au recto ainsi que **les versements**
- ☐ L'**attestation du CROUS** relative à l'obtention d'une **bourse de l'enseignement supérieur**.
- ☐ **1 photo d'identité** pour établir votre carte d'étudiant.

Etudiants CPGE TSI : Inscription à la Fac de Sciences et Cotisation Vie étudiante ([voir page 6/6](#))

VOUS TROUVEREZ A LA FIN DE CE DOSSIER UNE FEUILLE DE L'ASSOCIATION DES ETUDIANTS DE SETE. NOUS VOUS INVITONS A LES REJOINDRE

L'Association Sportive est affiliée à l'**UNSS** - Union Nationale du Sport Scolaire. Elle s'adresse à tous les élèves et les étudiants du lycée. Elle a pour but de promouvoir et de développer la pratique sportive au sein de l'établissement, en proposant de nombreuses activités tous les jours de la semaine et accessibles à tous. Pour information, les activités proposées : ex *sports collectifs (handball, volley, rugby, basket)*, *activités nautiques (planche à voile, kayak,)*, *athlétisme, badminton, natation, musculation, épreuves enchaînées (triathlon, run and bike et course d'orientation)*. **Cotisation : 20 €** à l'année. Pour adhérer à l'association et pouvoir participer à une ou plusieurs activités proposées. Pour s'inscrire il faut se rapprocher de votre professeur d'EPS en septembre, il vous donnera la fiche d'inscription avec les horaires de chaque activité.

Carte multiservices de la Région Occitanie : OBLIGATOIRE POUR TOUS

Cette carte permet aux étudiants :

- d'accéder au **restaurant scolaire** (sous réserve que leur compte soit approvisionné) ;
- de payer leurs consommations à la **cafétéria** du lycée (compte distinct de celui de la restauration et approvisionné de manière indépendante) ;
- d'accéder au **lycée** pour justifier de son appartenance au lycée et débloquer les portillons d'accès

Pour ceux qui n'étaient pas scolarisés dans un lycée de la Région Occitanie cette année (Académie de Montpellier ou Académie de Toulouse), vous devez créer votre Carte multiservices Région à l'adresse suivante : www.cartejeune.laregion.fr

Cocher la case correspondant à la formation demandée.

Pour les BTS PME uniquement, indiquer la LV1 : ☐ Anglais ☐ Espagnol**Fiche de renseignements****Identité de l'étudiant**

NOM : _____ Prénoms : _____ Sexe : ☐ F ☐ M
Né(e) le : _____ à _____ Nationalité : _____
Adresse : _____ Code Postal : _____
_____ Commune : _____
📞 portable : _____ @ courriel : _____
J'accepte que mon mail soit donné à l'association des étudiants de Sète : ☐ OUI ☐ NON

☐ Mère ☐ Père ☐ Autre représentant légal

NOM : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Commune : _____
📞 domicile : _____ 📞 travail : _____ 📞 portable : _____
@ courriel : _____
Nombre d'enfants à charge : _____ Nombre d'enfants dans le second degré : _____
Situation emploi : ☐ Occupe un emploi ☐ Au chômage ☐ Préretraité ou retraité ☐ Autre situation : _____
Profession : _____

☐ Mère ☐ Père ☐ Autre représentant légal

NOM : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____
Commune : _____
📞 domicile : _____ 📞 travail : _____ 📞 portable : _____
@ courriel : _____
Nombre d'enfants à charge : _____ Nombre d'enfants dans le second degré : _____
Situation emploi : ☐ Occupe un emploi ☐ Au chômage ☐ Préretraité ou retraité ☐ Autre situation : _____
Profession : _____
Nom et adresse de l'employeur : _____

Autre personne à contacter

NOM : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Commune : _____
📞 domicile : _____ 📞 travail : _____ 📞 portable : _____
@ courriel : _____

Scolarité précédente (année scolaire 2025-2026)

Établissement fréquenté : _____
Code Postal : _____ Commune : _____
Établissement : ☐ Public ☐ Privé Académie : ☐ Montpellier ☐ Autre (préciser) : _____
Baccalauréat : ☐ Général ☐ Technologique ☐ Professionnel Préciser le Bac : _____

Date : _____ Signature (parents) : _____ Signature (étudiant) : _____

LYCEE JOLIOT CURIE
105 RUE DU DAUPHINE
34200 SETE

Année Scolaire : **2026-2027**

Coller une
photo
d'identité
récente

BTS 1^{ère} année : ☐ MV1 ☐ CRSA1 ☐ CIEL1 ☐ GPME1

CPGE TSI 1^{ère} année : ☐ CPGE TSI

Cocher la case correspondant à la formation demandée.

Fiche Infirmerie

Tel : 04.67.18.66.68

mail : infirmerie.jcurie34@ac-montpellier.fr

Identité de l'étudiant

NOM :			
Prénoms :			
Né(e) le :			
Portable de l'élève:		☐ Fille	☐ Garçon

Correspondant (obligatoire pour les élèves internes uniquement)

NOM :			
Prénom			
Tél.	Domicile :	Travail :	Portable :

Le correspondant est autorisé à prendre en charge l'élève en cas d'évacuation sanitaire décidée par l'infirmerie et/ou l'établissement.

Autres renseignements

Votre enfant a-t-il des problèmes de santé ?	☐ OUI	☐ NON
Lesquels ? (cette fiche n'étant pas confidentielle, vous avez la possibilité de transmettre ces informations sous enveloppe fermée à l'intention de l'infirmière. A joindre avec cette fiche)		
Prend-il un traitement (prise sur le temps scolaire et/ou à l'internat) ?	☐ OUI	☐ NON
Lequel ?		

Si votre enfant a déjà bénéficié d'un PAI pour son problème de santé, merci de nous le transmettre si vous l'avez

Informations complémentaires

En cas d'urgence, un étudiant accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le plus proche. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagner de sa famille, même pour les internes.

Par la présente, nous nous engageons à venir chercher notre enfant lorsque l'établissement nous le demande.

SIGNATURE DU RESPONSABLE LEGAL OU DE L'ETUDIANT MAJEUR

FICHE INTENDANCE ETUDIANT

1- JE CHOISIS MON REGIME DE DEMI-PENSION (mettre une croix dans le rond)

☐ Demi-Pension TICKET

= *l'étudiant ne peut prendre son repas au restaurant scolaire que le midi*

☐ un versement* de 23€ minimum pour les premiers repas (1 repas = 1€) si je suis un nouvel élève, **SINON** je recharge mon compte comme habituellement via l'application MyTurboself.

☐ INTERNE /UNIQUEMENT CPGE TSI ayant eu une place d'internat sur ParcoursSup
= *comprend la restauration et la nuitée. Engagement à l'année.*

Je joins :

☐ un versement* de caution de 250€

☞ Je note que la caution sera restituée à la fin de la scolarité

(ne pas renouveler si déjà donné l'an passé)

☐ un versement* d'acompte de 250€ pour couvrir une partie du 1^{er} trimestre à faire dès le 1^{er} septembre 2026

☐ EXTERNE

= *l'élève ne fréquente pas le restaurant scolaire.*

☐ INTERNE-EXTERNÉ

= *l'étudiant peut prendre son repas au restaurant scolaire le midi et le soir sur réservation* (1 repas = 1€)

Dans tous les cas, joindre **UN RIB**** et **UN VERSEMENT DE 60€*** pour les frais de dossier
(ce versement ne sera pas restitué si l'élève n'est finalement pas scolarisé au lycée)



Suite à la fermeture du centre de traitement des chèques au niveau national, le lycée n'acceptera plus aucun chèque

* 2 moyens de paiement à votre disposition :

☞ par virement au compte du lycée polyvalent Irène et Frédéric Joliot Curie :

• IBAN : FR7610071340000000100398867 / BIC : TRPUFRP1XXX / MENTION DU VIREMENT : NOM et Prénom de l'élève

☞ par paiement CB au lycée = UNIQUEMENT du 22 juin au 10 juillet 2026

Le RIB sert à rembourser des trop perçus, notamment au départ de l'élève.

MERCI DE NOUS FAIRE PART DE TOUT CHANGEMENT EN COURS D'ANNÉE (RIB, tél, mail....)

2- JE DESIGNE UN RESPONSABLE LEGAL (OU ELEVE MAJEUR LUI-MÊME)

Nom :Prénom :

Adresse mail (Obligatoire) :@.....

Téléphone (Obligatoire) : ____/____/____/____

3- JE DATE ET JE SIGNE :

Signature du responsable légal ou de l'élève majeur

à Sète, le.....

Tarifs du ticket (demi-pension ou interne-externe)

1€ pour les étudiants boursiers et non boursiers

Tarifs de l'internat = 1418,60€/an Forfait 5 jours/4 nuits = BTS

Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3
Rentrée scolaire – 31 déc.	01 janvier – 31 mars	01 avril – Sortie scolaire
69 jours – 612.60€ (indicatif)	50 jours - 443€ (indicatif)	41 jours - 363€ (indicatif)

ENGAGEMENT A L'ANNEE
PAIEMENT A EFFECTUER DES RECEPTION DE LA FACTURE
REMISE D'ORDRE (en cas de grève, épidémie, stage, sortie scolaire....)
Caution de 250€ - à verser le 8 juillet 2026 et restituée à la fin de la scolarité

Tarifs de l'internat = 1506,85€/an Forfait 5 jours/5 nuits = CPGE

Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3
Rentrée scolaire – 31 déc.	01 janvier – 31 mars	01 avril – Sortie scolaire
69 jours – 649.85€ (indicatif)	50 jours - 471€ (indicatif)	41 jours - 386€ (indicatif)

ENGAGEMENT A L'ANNEE
PAIEMENT A EFFECTUER DES RECEPTION DE LA FACTURE
REMISE D'ORDRE (en cas de grève, épidémie, stage, sortie scolaire....)
Caution de 250€ - à verser le 8 juillet 2026 et restituée à la fin de la scolarité

→ Tarifs révisés au 01 janvier de chaque année – décision du Conseil Régional pour l'internat et du Crous pour la demi-pension

→ Restaurant scolaire ouvert de 11h15 à 13h15

→ Cafeteria mise à disposition des élèves de 7h45 à 16h00 paiement avec la carte région qui doit être approvisionnée de manière indépendante, aucun transfert du compte Cafeteria vers le compte Self et vice-versa

→ Les Aides :

Bourse du Crous, dossier social étudiant à constituer

<https://www.lescrous.fr/dse>

Assistante sociale du Crous en cas de difficultés

→ Les moyens de paiement :

En ligne	Possibilité de payer en plusieurs fois jusqu'à la date butoir Paiement sécurisé = https://espacenumerique.turbo-self.com Demande de création de compte à faire à la rentrée
En espèces ou chèques vacances	Auprès du service restauration, le matin uniquement reçus remis sur demande
En CB	A la borne du lycée – Bâtiment B
Par virement	RIB du lycée sur demande
Par Prélèvement automatique	Uniquement pour les forfaits (demi-pension –internat). Se rapprocher du service restauration

L'AGES

ASSOCIATION
GÉNÉRALE DES
ÉTUDIANTS SÉTOIS

QUI SOMMES NOUS ?

- Groupe d'étudiants issu de **l'enseignement supérieur**
- **Regroupement d'étudiants** de chaque **BDE** sétois
- Nous avons vu le jour à l'été 2023



NOS MISSIONS

- **Dynamiser** la **vie étudiante** au cœur de Sète
- **Crée du lien** autour de **soirées** et **d'événements**
- **Sensibiliser** sur des sujets importants tel que l'environnement, l'art et le social

NOUS REJOINDRE



FAIRE PARTIE DU BUREAU

Pour nous rejoindre et t'investir au sein de notre jolie association envoie un mail à l'adresse suivante :
ages.sete@gmail.com

Cette page concerne
UNIQUEMENT les étudiants en CPGE TSI

Inscription à la Fac de Sciences

Depuis la rentrée 2015, les étudiants en classe préparatoires **ont pour obligation de s'inscrire en parallèle à l'Université**. Le lycée Joliot-Curie est conventionné avec la Faculté des Sciences (Université Montpellier).

Une inscription organisée directement par la faculté des Sciences aura lieu en septembre. Cette inscription (obligatoire pour tous) est payante Coût de l'inscription en 2025 : 170€ pour les non boursiers ; 0€ pour les boursiers (tarifs non connus à ce jour pour 2026). Prévoyez donc cette somme pour la rentrée.

Cotisation Vie étudiante : Cotisation obligatoire de 90 €uros pour les non-boursiers et 0€ pour les boursiers. Une inscription sur internet doit être faite maintenant ou en septembre en même temps que l'inscription à la fac

LA COTISATION VIE ETUDIANTE ET DE CAMPUS (C.V.E.C.)

A compter de la rentrée universitaire 2018-2019, une modification importante a été décidée par le gouvernement :

- la cotisation de sécurité sociale étudiante est supprimée ;
- **les étudiants doivent à la place s'acquitter d'une cotisation vie étudiante et de campus (CVEC).**

La CVEC est une contribution destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé.

Cette contribution annuelle est de 90€ pour tous les étudiants, sauf pour les boursiers sur critères sociaux (0 €uros)

Attention :

Une attestation d'acquiescement ou d'exonération pour les boursiers sera délivrée ; ce qui vous permettra **de vous inscrire définitivement**.

Attestation d'acquiescement : cela signifie que vous avez payé 90€ si vous êtes non-boursier. Vous pouvez maintenant vous inscrire définitivement comme étudiant

Attestation d'acquiescement par exonération : cela signifie que vous êtes bien boursier et que vous n'avez pas à payer la somme mais que vous avez fait cette démarche. Vous pouvez maintenant vous inscrire définitivement comme étudiant

MODALITES D'INSCRIPTION POUR PAYER CETTE COTISATION

QUAND ? Dès à présent et au plus tard en même temps que la double inscription à faire auprès de la fac.

COMMENT ? En allant sur le site <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

MODALITES EXACTES : Connectez-vous sur le site <https://cvec.etudiant.gouv.fr/> ; inscrivez-vous et procédez à votre paiement (ou exonération) en ligne. Il faudra fournir au lycée la preuve de votre paiement ou exonération de cette contribution.

Pour les étudiants de CPGE : vous devez effectuer la démarche au titre de votre inscription à l'université. Cette cotisation ou exonération devra être insérée dans le dossier fac de sciences fin septembre / début octobre.